

Journées du Collège 2005, Orléans – 10-12 Mars

CR Assemblée Générale

L'assemblée générale du Collège Universitaire et Hospitalier des Histologistes, Embryologistes, Cytologistes et Cytogénéticiens s'est tenue à Orléans le samedi 12 mars 2005 à l'issue des 10e journées du Collège.

L'ordre du jour comportait plusieurs points :

- Le Président, Claude Caratéro a fait le point sur les diverses manifestations de l'année écoulée :
 - cinq réunions du conseil d'administration auxquelles participaient également les organisateurs des journées d'Orléans ont été nécessaires pour la préparation de cette manifestation.
 - une assemblée générale extraordinaire a été organisée à la demande du président du CNU, André Défossez pour répondre à la demande du ministère sur les éventuelles associations que l'Histologie pouvait faire avec les disciplines voisines
 - la prise en main du site avec le même webmaster

- Le trésorier fait état du bilan financier et précise que les crédits n'étaient pas suffisants pour permettre le versement de l'avance nécessaire pour la réservation pour les 10e journées. Ceci est lié au fait que les cotisations, si elles étaient toutes réglées, couvriraient juste les frais fixes et que les 9e journées ont été largement déficitaires. Le bilan présenté est approuvé à l'unanimité.
- Le montant des cotisations est proposé : 50 € pour les PUPH et 30 € pour les MCUPH et est approuvé à l'unanimité.
- Les modifications des statuts concernent deux points :
 - il est souhaitable que des sponsors puissent verser une cotisation régulièrement, en dehors de leur participation à nos journées. Des membres partenaires, correspondant à des personnes morales, seront désormais des membres du collège ; leur adhésion et le montant de leur cotisation sont soumis à l'approbation du conseil d'administration.
 - Afin d'éviter un changement d'adresse du siège social à chaque changement de président, il est proposé d'avoir une adresse fixe à la Maison des Associations, située à la mairie du XIIIe arrondissement.

- Le président de l'association d'entraide des Histologistes fait le point sur le fonctionnement actuel de cette association 1901 : Plus d'appel de cotisations depuis plusieurs années ; plus de membres à jour de cotisation ; plus d'assemblées générales et propose la dissolution de cette association. Le principe est approuvé à l'unanimité mais il doit se conformer à l'article "dissolution" des statuts pour régulariser ce fait.
- Plusieurs questions diverses ont ensuite été abordées :
 - le LMD Santé : une proposition faite par Lyon a été envoyée aux doyens des facultés mais peu de participants présents en ont été informés. Des contre propositions ou des commentaires ont été faits. A suivre ...
 - la base d'images référencées en Histologie : un financement a été obtenu de la part de l'UMVF pour le développement de cette base. Les modalités de participation pour l'alimenter seront précisées ultérieurement.